

TERMES DE RÉFÉRENCE

Évaluation externe du projet Ampizay

Période évaluée : 1er mars 2024 – 28 février 2027

1— Genèse du projet

Le projet Ampizay ("ça suffit" en malagasy), porté par l'association Terres en Mêlées vise à contribuer à la réduction des violences basées sur le genre (VBG) en milieu scolaire dans les collèges à Madagascar, à travers une approche éducative innovante fondée sur le sport.

Déployé durant l'année scolaire dans 18 collèges répartis sur 3 régions de la Grande Île, le projet s'appuie sur le programme pédagogique Rugby for Change, qui mobilise la pratique sportive comme levier de développement des compétences psychosociales, de transformation des relations filles/garçons et de promotion d'un environnement scolaire plus sûr et inclusif.

La Convention triennale financée par l'AFD couvre la période du 1er mars 2024 au 28 février 2027. Dans ce cadre, une évaluation externe est prévue afin d'analyser les résultats atteints, d'apprécier la pertinence et la cohérence de l'intervention, et d'orienter les perspectives de consolidation et de changement d'échelle du projet.

Cette évaluation intervient dans un contexte marqué par :

- une montée en puissance progressive du projet,
- des ajustements méthodologiques significatifs,
- l'intégration progressive d'un volet spécifique de prévention des VBG,
- des contraintes contextuelles (climatiques, institutionnelles, organisationnelles) ayant influencé la mise en œuvre.

2— Présentation du demandeur et des partenaires

Terres en Mêlées est une association de solidarité internationale, créée en 2011, qui mobilise le sport, et plus particulièrement le rugby, comme levier d'éducation et de transformation.

À travers son modèle éducatif Rugby for Change, Terres en Mêlées développe des programmes en France et en Afrique alignés sur les Objectifs de développement durable visant à renforcer les compétences psychosociales des jeunes, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, œuvrer à la cohésion sociale, et favoriser une citoyenneté active.

Terres en Mêlées France est le porteur du projet Ampizay mis en œuvre à Madagascar avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), de la Fondation Laureus Sport for Good, Olympism365 (CIO) entre autres partenaires financiers et institutionnels. À ce titre, elle assure la responsabilité générale du projet, son pilotage stratégique, son suivi administratif et financier ainsi que la coordination des différents partenaires impliqués dans sa mise en œuvre et l'ingénierie pédagogique.

Terres en Mêlées Madagascar est une association de droit malgache membre de la Coalition Terres en Mêlées. Basée à Tuléar, elle intervient dans les domaines de l'éducation par le sport, de la jeunesse et de l'inclusion sociale.

Dans le cadre du projet Ampizay, l'association a assuré, durant la majeure partie de la période évaluée, la coordination opérationnelle des activités déployées à Madagascar, en



lien avec les établissements scolaires partenaires, les coordinateurs pédagogiques et les institutions concernées.

Ses équipes ont notamment contribué à l'organisation des formations, à l'accompagnement des professeurs d'EPS, au suivi des activités Rugby for Change ainsi qu'à la mise en œuvre des actions prévues dans les différentes zones d'intervention du projet.

Enda Madagascar est une organisation de la société civile spécialisée dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'égalité de genre, de la participation citoyenne et du développement communautaire.

Dans le cadre du projet Amp'i'zay, Enda Madagascar intervient comme partenaire technique sur les questions de prévention des violences basées sur le genre (VBG). À ce titre, l'organisation a contribué à la conception et au déploiement de plusieurs dispositifs de sensibilisation et de renforcement de capacités destinés aux différents acteurs du projet.

Ses interventions concernent notamment les professeurs d'EPS, les chefs d'établissement, les Sections mixtes de rugby scolaire créées dans le cadre du projet, les parents d'élèves ainsi que les équipes de Terres en Mêlées Madagascar.

Enda Madagascar accompagne également la formalisation des mécanismes de prévention, de signalement et d'orientation des situations de violence au sein des établissements scolaires partenaires.

3— Présentation du projet

Le projet Amp'i'zay repose sur plusieurs axes complémentaires :

- la formation et l'accompagnement de formateurs Rugby for Change et de professeurs d'EPS des collèges bénéficiaires ;
- la mise en œuvre du programme Rugby for Change dans les cours d'EPS ;
- l'organisation de rencontres sportives éducatives favorisant la mixité et la coopération ;
- la structuration de sections mixtes de rugby scolaires (SMRS) et l'organisation d'un championnat à la maille régionale ;
- la mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention des VBG à destination des élèves, des enseignants, des chefs d'établissement, des leaders communautaires ;
- le renforcement des capacités de Terres en Mêlées Madagascar partenaire du projet.

Le projet est mis en œuvre à Tananarive, Tuléar et Satrokala, et bénéficie

- du partenariat (mise à disposition de personnel) et du soutien institutionnel du ministère de la Jeunesse et des Sports et de son Académie nationale des Sports, du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Population et des Solidarités, ainsi que de la Fédération Malagasy Rugby.
- du soutien financier de l'Agence française du développement, de la Fondation Laureus, Olympism365 (CIO), de la Fondation Raja-Danièle Marcovici.



4— Logique d'intervention

Le projet Amp'i'zay repose sur une approche éducative structurée visant à agir sur les déterminants des violences en milieu scolaire, notamment les normes de genre, les postures éducatives et les dynamiques relationnelles entre élèves.

Cette approche s'appuie sur la méthode Rugby for Change (RfC) élaborée et développée par Terres en Mêlées, qui constitue le cœur pédagogique du projet.

La logique d'intervention peut être résumée comme suit :

- 1) Renforcement des capacités des formateurs et enseignants d'EPS : appropriation de méthodes pédagogiques actives, inclusives et réflexives
- 2) Intégration du programme RfC dans les cours d'EPS : développement des compétences psychosociales des élèves (coopération, respect, gestion des émotions, prise de responsabilité), travail sur la mixité
- 3) Intégration dans le temps périscolaire avec la formation de Sections mixtes de rugby scolaires
- 4) Mise en situation à travers des rencontres sportives éducatives : expérimentation concrète de comportements égalitaires et non violents
- 5) Déploiement d'actions spécifiques de prévention des violences et des VBG : sensibilisation, évolution des perceptions, structuration de dispositifs de prévention et d'orientation.

Ces différents leviers visent à produire des changements progressifs et interdépendants :

- évolution des pratiques pédagogiques des enseignants,
- transformation des interactions entre élèves,
- amélioration du climat scolaire,
- renforcement de l'affirmation de soi des filles,
- évolution des normes sociales liées au genre.

Des activités (renforcement de capacités) visant l'autonomie de l'association de Terres en Mêlées Madagascar dans le portage et la gestion de projet Rugby for Change sont également intégrées au projet.

Ainsi, le projet Amp'i'zay s'inscrit dans une logique de transformation sociale à moyen et long terme, dans laquelle la réduction des violences basées sur le genre constitue un objectif final mais repose sur des transformations intermédiaires mesurables à court et moyen terme.

L'évaluation devra analyser la validité de cette hypothèse de transformation ainsi que les dynamiques effectivement observées sur le terrain.

5— Principaux impacts visés

Objectif global : Contribuer à la réduction des VBG au sein des collèges de Madagascar

Indicateur : Les établissements impliqués s'engagent dans la lutte contre les VBG



Objectif spécifique 1 - Déconstruction des stéréotypes de genre au sein des collèges

Indicateur d'impact : Changement des perceptions et des comportements des élèves, des professeurs d'EPS et des directeurs d'établissement en faveur de l'égalité des genres.

Résultat 1 : Les professeurs d'EPS sont en capacité de lutter contre les stéréotypes de genre

Indicateur de résultat 1 : 100% des professeurs d'EPS sont formés à la pédagogie Rugby for Change

IR2 : 90% des prof. d'EPS adoptent des méthodes inclusives et des comportements favorisant l'égalité des genres

Résultat 2 : Les élèves prennent conscience de l'impact des stéréotypes de genre dans les relations sociales

IR1 : 80% des élèves développent des comportements prosociaux sans que les préjugés liés au genre soient mis en évidence

IR2 : Le leadership non-genré : les filles ou garçons prennent des responsabilités de manière égalitaire (capitaine d'équipe, arbitre, etc.)

Résultat 3 : Les collégiennes sont en capacité de faire face à l'adversité

IR : 60% de filles ont pris des rôles de leadership (capitaine, arbitre, organisatrice), 100% de filles déclarent avoir développé des compétences pour mieux gérer leurs émotions ou les situations de stress.

Objectif spécifique 2 : Prévention des VBG et soutien aux victimes

Indicateur d'impact : Les élèves, leurs parents et les chefs d'établissement savent repérer les VBG et y faire face

Résultat 1 : Les élèves, leurs parents et les chefs d'établissements sont sensibilisés aux VBG et leurs conséquences

IR1 : Les élèves, parents, chefs d'établissement déclarent une évolution de perception ou de comportement vis-à-vis des VBG.

IR2 : Les parents et les chefs d'établissement se déclarent capables d'identifier et de réagir face à une situation de VBG.

Résultat 2 : Le processus de prise en charge des victimes de VBG est initié.

IR : 100% des collèges sont en capacité d'orienter les victimes de VBG

Objectif spécifique 3 : Renforcement de capacités des équipes locales

Indicateur d'impact : Les équipes locales sont en capacité de gérer un projet Rugby for Change de manière autonome.

Résultat : Les équipes locales ont acquis les compétences nécessaires à la bonne réalisation de leur mission

IR : 70% d'autonomie de chaque salarié formé

À son lancement, le projet Amp'i'zay prévoyait d'intervenir dans 20 établissements scolaires et de toucher 4 700 élèves de la 6e à la 4e, ainsi que les professeurs d'EPS, les équipes de direction, les parents d'élèves et différents acteurs institutionnels.

Au cours de la mise en œuvre, plusieurs ajustements sont intervenus.

- dès la rentrée scolaire 2024, deux collèges se sont désengagés ne se sentant finalement "pas prêts",



- cinq établissements ont cessé leur participation en 2025 en raison de contraintes internes, principalement liées à l'absence de professeurs d'EPS.
- à compter de l'année scolaire 2026-2027, le projet a fait l'objet d'un recentrage géographique sur les 8 établissements basés à Tananarive.

L'évaluation devra tenir compte de ces évolutions et portera sur l'ensemble du projet tel qu'il a été mis en œuvre entre mars 2024 et février 2027, en intégrant les différentes phases de déploiement ainsi que les ajustements intervenus en cours de réalisation.

6— Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur l'ensemble de la période couverte par la convention triennale du projet, soit du 1er mars 2024 au 28 février 2027.

Elle visera principalement à apprécier les effets et les résultats produits par le projet au regard de ses objectifs de prévention des violences, notamment basées sur le genre, en milieu scolaire, ainsi que la pertinence de l'approche éducative Rugby for Change développée par Terres en Mêlées.

L'évaluation portera plus particulièrement sur :

- l'appropriation de la méthode Rugby for Change par les formateurs et les professeurs d'EPS ;
- les évolutions observées chez les élèves en matière de comportements, de relations filles-garçons, de participation et de compétences psychosociales ;
- les effets du projet sur les pratiques éducatives et le climat scolaire au sein des établissements partenaires ;
- les dispositifs de prévention, de signalement et d'orientation mis en place dans le cadre du volet VBG ;
- les conditions de pérennisation des acquis du projet au sein des établissements scolaires ;
- les perspectives de transférabilité des outils, méthodes et dispositifs développés dans le cadre du projet.

Le volet relatif au renforcement de capacités de Terres en Mêlées Madagascar sera pris en compte dans l'analyse dans la mesure où il constitue l'un des axes de la convention financée. Toutefois, il ne constitue pas l'objet principal de l'évaluation, laquelle portera prioritairement sur les effets du projet auprès des bénéficiaires et des acteurs éducatifs impliqués.

L'évaluation prendra également en considération les principaux ajustements intervenus en cours de projet afin d'en apprécier la pertinence et les effets sur la mise en œuvre.

7— Objectifs de l'évaluation

L'évaluation externe vise à porter une appréciation indépendante sur la mise en œuvre et les résultats du projet Ampizay au regard des objectifs poursuivis en matière de prévention des violences et des violences basées sur le genre en milieu scolaire.



L'évaluation poursuit les objectifs suivants :

- apprécier la pertinence de l'approche développée au regard des enjeux éducatifs, sociaux et de genre dans les établissements scolaires concernés ;
- analyser les résultats obtenus et les changements observés auprès des bénéficiaires, en particulier les élèves (filles et garçons), les professeurs d'EPS et les chefs d'établissement ;
- examiner les conditions d'appropriation de la méthode Rugby for Change et des dispositifs de prévention des violences mis en place ;
- identifier les principaux facteurs ayant favorisé ou freiné l'atteinte des résultats ;
- apprécier les perspectives de pérennisation des acquis au sein des établissements scolaires partenaires ;
- analyser les conditions de transférabilité et de diffusion des outils, méthodes et dispositifs développés dans le cadre du projet.

Au-delà de l'appréciation des résultats atteints, l'évaluation devra permettre de produire des enseignements utiles pour l'amélioration des interventions futures de Terres en Mêlées et de ses partenaires dans les domaines de l'éducation, du sport au service du développement et de la prévention des violences.

8— Questions évaluatives

Pertinence

Dans quelle mesure le projet Amp'i'zay répond-il aux enjeux liés aux violences en milieu scolaire à Madagascar, et plus particulièrement aux violences basées sur le genre ?

Dans quelle mesure l'approche Rugby for Change constitue-t-elle une réponse pertinente à ces enjeux ?

Le projet est-il adapté aux contextes éducatifs, institutionnels, sociaux et culturels dans lesquels il est mis en œuvre ?

Cohérence de l'intervention

Dans quelle mesure la logique d'intervention du projet (formation des acteurs, évolution des pratiques éducatives, changements de comportements et amélioration du climat scolaire) est cohérente et opérationnelle ?

Les différentes composantes du projet (Rugby for Change, formations, Sections mixtes de rugby scolaire, prévention des violences, mobilisation des acteurs éducatifs) sont-elles complémentaires et articulées de manière pertinente ?

Résultats et effets observés

Quelles évolutions sont observables chez les élèves en matière de comportements, de relations filles-garçons, de participation, de leadership et de compétences psychosociales ?

Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'affirmation des filles et à l'évolution des normes de genre ?

Quelles évolutions sont perceptibles en matière de prévention, de repérage et de gestion des violences, notamment basées sur le genre ?

Quels effets le projet semble produire sur les pratiques éducatives des professeurs d'EPS et sur le climat scolaire au sein des établissements partenaires ?



Appropriation et mise en œuvre

Dans quelle mesure les acteurs impliqués se sont-ils approprié les outils, méthodes et dispositifs proposés par le projet ?

Quels écarts peut-on observer entre les approches prévues et leur mise en œuvre ?

Quels facteurs ont facilité ou freiné l'appropriation du projet par les différents acteurs ?

Facteurs de réussite et enseignements

Quels sont les principaux facteurs ayant favorisé ou limité l'atteinte des résultats ?

Quels ajustements réalisés en cours de projet ont contribué à améliorer sa mise en œuvre ?

Quels enseignements peuvent être tirés de l'expérience Amp'i'zay pour de futures interventions mobilisant le sport comme levier de transformation sociale ?

Pérennisation et transférabilité

Dans quelle mesure les acquis du projet sont-ils susceptibles d'être maintenus au sein des établissements partenaires ?

Quelles conditions sont nécessaires à la pérennisation des pratiques, outils et dispositifs développés dans le cadre du projet ?

Quels éléments apparaissent transférables ou répliquables à d'autres établissements ou territoires ?

Quelles perspectives de diffusion ou d'appropriation institutionnelle peuvent être envisagées ?

9— Prestations attendues

Méthodologie

Le prestataire proposera une méthodologie détaillée et adaptée aux objectifs de l'évaluation. Celle-ci pourra combiner plusieurs approches permettant de croiser les points de vue des différents acteurs impliqués dans le projet.

À titre indicatif, la méthodologie pourra notamment intégrer :

- une analyse documentaire des principaux documents du projet ;
- l'exploitation des données de suivi-évaluation disponibles ;
- des entretiens individuels et collectifs auprès des parties prenantes ;
- des focus groups avec les différentes catégories de bénéficiaires ;
- des observations de terrain au sein des établissements scolaires concernés.

Une attention particulière sera portée à l'analyse qualitative des changements observés chez les bénéficiaires ainsi qu'à l'évolution des pratiques éducatives, des relations entre filles et garçons et des dispositifs de prévention des violences mis en place dans le cadre du projet.

L'évaluation devra également permettre d'apprécier les conditions de pérennisation des acquis du projet ainsi que les perspectives de transférabilité des outils, méthodes et dispositifs développés.



La méthodologie proposée devra démontrer sa pertinence et sa faisabilité au regard des objectifs poursuivis, tout en présentant un niveau d'ambition proportionné aux enjeux de l'évaluation.

Compte tenu de la nature du projet et des questions évaluatives retenues, la proposition méthodologique devra prévoir un dispositif de collecte permettant une observation directe des activités et des interactions entre les bénéficiaires, ainsi que des échanges en présentiel avec les principales parties prenantes à Madagascar. Les candidats préciseront dans leur offre les modalités, la durée et l'organisation du travail de terrain envisagée.

Livrables

Le prestataire retenu devra produire les livrables suivants :

- une note de cadrage méthodologique précisant la compréhension de la mission, les questions évaluatives retenues, la méthodologie proposée ainsi que le calendrier de réalisation ;
- un rapport provisoire soumis aux appréciations de Terres en Mêlées ;
- un rapport final prenant en compte les commentaires retenus ;
- une note de synthèse exécutive (5 à 10 pages maximum) présentant les principaux constats, conclusions et recommandations ;
- une restitution orale des résultats auprès des représentants de Terres en Mêlées.

Calendrier indicatif

septembre 2026 : analyse des offres, sélection et contractualisation

octobre 2026 : réunion de lancement de la mission

novembre 2026 à février 2027 : collecte et analyse des données incluant les entretiens avec les parties prenantes

mars 2027 : remise du rapport provisoire et échanges avec Terres en Mêlées

avril 2027 : remise du rapport final et restitution.

10— Profil du prestataire

Le prestataire devra justifier :

- d'une expérience significative dans la conduite d'évaluations de projets de développement ;
- d'une expertise dans les domaines de l'éducation, de l'égalité de genre et/ou de la prévention des violences basées sur le genre ;
- d'une maîtrise des méthodes d'analyse qualitatives et participatives ;
- de solides capacités d'analyse, de rédaction et de formulation de recommandations opérationnelles.

Une expérience de terrain dans un ou plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ou de l'océan Indien constituera un atout.

11— Modalités de soumission

Les candidats devront transmettre :



- une offre technique détaillant leur compréhension de la mission, la méthodologie proposée et le calendrier prévisionnel de réalisation,
- une offre financière,
- le ou les CV du/des experts mobilisés,
- une présentation succincte de l'équipe proposée et de la répartition des responsabilités, le cas échéant
- des références de missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années.

La proposition financière devra

- être exprimée en euros ou en ariary, toutes taxes comprises
- inclure l'ensemble des coûts liés à la réalisation de la mission,
- distinguer, le cas échéant, les honoraires et les frais annexes (déplacements, hébergement, etc.),
- préciser les prestations forfaitisées,
- présenter les principales hypothèses retenues pour l'établissement du budget
- préciser les modalités et conditions de règlement proposées.

Critères de sélection

Les propositions reçues seront analysées sur la base des critères d'évaluation suivants :

Compréhension des enjeux de l'évaluation : 10%

Approche retenue et les propositions méthodologiques : 50 %

Expertise de l'équipe : 10 %

Pertinence et cohérence de l'offre financière : 30 %

Le/la prestataire retenu·e devra prévoir un échange de cadrage avec l'Agence française de développement (AFD) en début de mission afin de recueillir ses attentes concernant l'évaluation et de présenter la méthodologie retenue.

date limite de réception des propositions : 21 septembre 2026

Contact : Mireille Sels - m.sels@terresenmeles.org



2 rue du Vignemale - rés. Fontgrande
31500 Toulouse (France)
siret 534344015 00050
terresenmeles.org